

Ministère  
de la Sécurité  
publique

# La desserte policière au Québec

Profil organisationnel 2017



# Pour nous joindre

Direction des politiques publiques, de la recherche et des statistiques

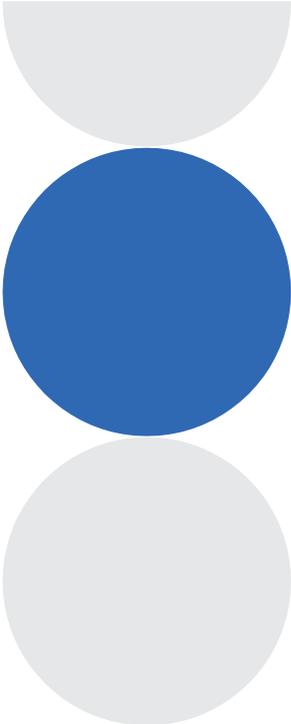
Ministère de la Sécurité publique  
Tour du Saint-Laurent, 6<sup>e</sup> étage  
2525, boulevard Laurier  
Québec (Québec) G1V 2L2

infocom@msp.gouv.qc.ca  
Téléphone : 418 646-6777  
Sans frais : 1 866 644-6826  
Télécopieur : 418 643-0275

Coordination : Linda Veillette  
Analyse : Lucie Boulanger  
Traitement des données : Andréanne Arguin  
Collaboration : Andréanne Arguin et Geneviève Trépanier

Dépôt légal – 2021  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISBN 978-2-550-84689-5 (PDF)  
© Gouvernement du Québec, 2021

Tous les droits réservés pour tous pays.  
La reproduction et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.



# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>1 LE PERSONNEL DES CORPS DE POLICE MUNICIPaux ET DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC</b>	<b>8</b>
<b>1.1 L'EFFECTIF POLICIER AUTORISÉ</b>	<b>8</b>
<b>1.2 L'EFFECTIF POLICIER PERMANENT</b>	<b>9</b>
L'ACTIVITÉ POLICIÈRE	9
LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE	9
LES MINORITÉS VISIBLES OU ETHNIQUES	10
LES ANNÉES DE SERVICE RECONNUES	10
LES DÉPARTS À LA RETRAITE	10
L'EMBAUCHE	10
<b>1.3 L'EFFECTIF CIVIL PERMANENT</b>	<b>11</b>
LA FONCTION OCCUPÉE	11
LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE	11
LES ANNÉES DE SERVICE RECONNUES	11
<b>2 LE PERSONNEL DANS LES CORPS DE POLICE AUTOCHTONES</b>	<b>12</b>
<b>2.1 L'EFFECTIF POLICIER AUTOCHTONE</b>	<b>12</b>
L'ACTIVITÉ POLICIÈRE	12
LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE	12
LES ANNÉES DE SERVICE RECONNUES	13
LES DÉPARTS À LA RETRAITE	13
L'EMBAUCHE	13
<b>2.2 LES CONSTABLES SPÉCIAUX AUTOCHTONES</b>	<b>13</b>
L'ACTIVITÉ POLICIÈRE	13
LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE	13
LES ANNÉES DE SERVICE RECONNUES	13
<b>2.3 L'EFFECTIF CIVIL DANS LES CORPS DE POLICE AUTOCHTONES</b>	<b>13</b>
LA FONCTION OCCUPÉE	13
LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE	14
LES ANNÉES DE SERVICE RECONNUES	14
<b>ANNEXE I</b>	<b>15</b>
LES TABLEAUX DE LA DESSERTE POLICIÈRE AU QUÉBEC, 2017	15
<b>ANNEXE II</b>	<b>37</b>
LA DESSERTE POLICIÈRE DANS LES CORPS DE POLICE MUNICIPaux, 2017	37
<b>ANNEXE III</b>	<b>42</b>
LA DESSERTE POLICIÈRE DANS LES CORPS DE POLICE AUTOCHTONES, 2017	42



# Faits saillants CPM 2017



Au 31 décembre 2017, le Québec comptait sur un effectif de 14 771 policiers permanents dans les CPM ainsi qu'à la SQ.

Le ratio moyen est de 178 policiers permanents par 100 000 habitants, comparativement à 188 pour l'ensemble du territoire canadien. Ce ratio est en diminution depuis 2012.



La représentation des femmes s'est accrue au cours des dernières années, passant de 22,7 % en 2008 à 27,1 % en 2017. Les femmes comptent pour le tiers de l'effectif du SPVM et environ le quart de celui de la SQ et des autres CPM.

Au cours des dix dernières années, la proportion de l'effectif policier âgé de 45 à 54 ans n'a cessé de croître, passant de 22,8 % en 2008 à 28,9 % en 2017.

La proportion de policiers appartenant à une minorité visible ou ethnique a augmenté légèrement pour l'ensemble des corps de police, passant de 4,2 % en 2012 à 5,1 % en 2017.

Le nombre de policiers embauchés (653) est plus important que le nombre de départs à la retraite (493).



# Faits saillants CPA 2017



En 2017, l'effectif permanent des CPA s'élevait à 422 personnes, dont 347 policiers (82,2 %).



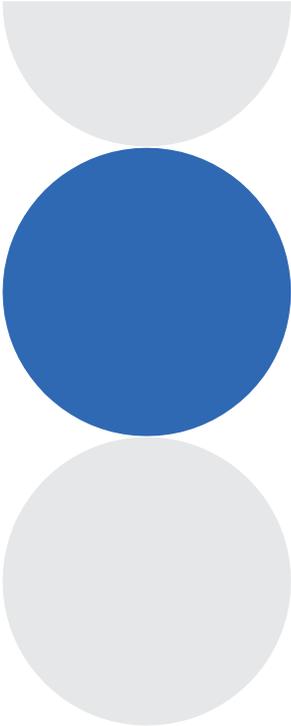
Les corps de police de Eeyou Eenou, Kativik, Akwesasne et Kahnawake comptent plus de la moitié des policiers et des constables spéciaux en poste dans les CPA (58,6 %).

L'effectif policier autochtone permanent est composé majoritairement d'hommes (86,5 %).

Parmi les 47 femmes qui composent l'effectif policier permanent des CPA, près de 90 % sont âgées de moins de 45 ans.



La majorité de l'effectif policier autochtone permanent cumule 10 années ou moins de service reconnues (58,5 %). Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à se situer dans cette catégorie.



## Introduction

Au Québec, l'effectif policier est principalement segmenté en trois types de corps de police : les corps de police municipaux (CPM), les corps de police autochtones (CPA) et la Sûreté du Québec (SQ). Leur mission est de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, de prévenir et de réprimer le crime et d'en rechercher les auteurs. Quant à la Gendarmerie royale du Canada (GRC), elle collabore avec la SQ et les CPM, notamment dans la lutte contre les crimes économiques et le crime organisé.

Selon la *Loi sur la police*<sup>1</sup>, les corps de police municipaux doivent offrir un niveau de service spécifique en fonction de la population desservie ou, encore, de leur situation géographique. Cette loi détermine six niveaux de services policiers<sup>2</sup>, chacun incluant les services du niveau inférieur<sup>3</sup> (tableau 43). En vertu de la *Loi*, les CPM desservent les municipalités ayant une population de 50 000 habitants et plus, celles faisant partie des communautés métropolitaines de Montréal et de Québec ainsi que les régions métropolitaines de recensement de Saguenay, Gatineau, Sherbrooke et Trois-Rivières. Quant aux municipalités de moins de 50 000 habitants, elles sont desservies par la SQ, à moins d'être visées par l'article 353.1 de la *Loi sur la police*<sup>4</sup>.

La SQ fournit les services policiers aux municipalités qui n'ont pas de CPM, sur la base d'ententes conclues entre le ministère de la Sécurité publique (MSP) et la municipalité régionale de comté (MRC) dont les municipalités concernées font partie. En tant que police nationale, elle assure également les services de niveaux supérieurs à ceux requis d'un CPM. Elle travaille aussi en complémentarité avec les CPM lorsque ceux-ci ne peuvent fournir l'un des services qui relèvent de leur niveau ou lors d'activités particulières, et ce, afin d'assurer des services complets à la population.

Le *Questionnaire sur l'administration des activités policières* est transmis annuellement aux différents corps de police municipaux, provincial et autochtones par l'intermédiaire du site extranet du MSP. Ce questionnaire permet d'obtenir des données quantitatives et qualitatives uniformes des corps de police susmentionnés, de mieux connaître leur profil organisationnel ainsi que leurs principales activités. Ces données excluent celles relatives au Commissaire à la lutte contre la corruption (CLCC) et au Bureau des enquêtes indépendantes (BEI), puisqu'ils ont un mandat spécialisé qui ne comprend pas la gendarmerie.

Les données présentées dans ce rapport sont essentiellement descriptives et ne reflètent que les informations transmises par les différents corps de police du Québec au MSP. Des tableaux sont annexés au présent document afin de fournir de plus amples renseignements sur les principaux thèmes abordés. La population desservie par les différents corps de police se trouve également en annexe. Les CPA sont traités séparément au chapitre 2 en raison de leurs spécificités. Bien que l'ensemble des CPA ait rempli le questionnaire, les informations transmises ne sont pas toujours complètes. Elles permettent néanmoins de prendre connaissance de la desserte policière des CPA au Québec.

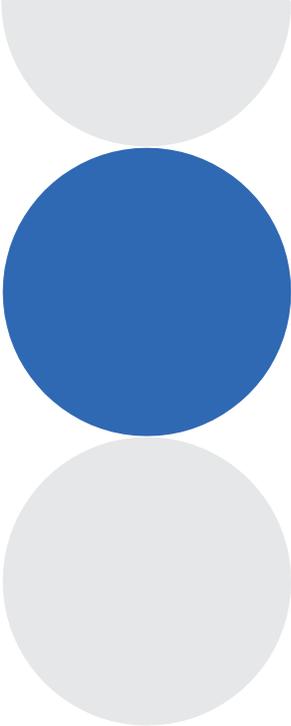
---

<sup>1</sup> *Loi sur la police*, RLRQ, chapitre P-13.1.

<sup>2</sup> *Règlement sur les services policiers que les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec doivent fournir selon leur niveau de compétence* (selon les articles 69, 70 et 71 de la *Loi sur la police*).

<sup>3</sup> Les activités des corps de police prennent de l'ampleur ou deviennent plus spécialisées lorsque le niveau de service s'élève. Par exemple, un service de police de niveau 1 pourra contrôler une foule pacifique alors que ceux des niveaux 5 et 6 devront maîtriser des foules avec risque élevé d'agitation, de débordement ou d'émeute.

<sup>4</sup> À l'exception de Drummondville et de Saint-Hyacinthe, desservies par la SQ, même si elles ont plus de 500 000 habitants.



# 1 Le personnel des corps de police municipaux et de la Sûreté du Québec

On recense 30 CPM au Québec, dont 16 offrent des services policiers à plus d'une municipalité (desserte multiple)<sup>5</sup>. Parmi ces CPM, 7 assurent des services policiers de niveau 1, 18 fournissent des services de niveau 2, dont 11 desservent une population inférieure à 100 000 habitants, alors que Gatineau, Laval et Longueuil fournissent des services de niveau 3. Par ailleurs, les services de police des villes de Québec (SPVQ) et de Montréal (SPVM) offrent respectivement les niveaux de service 4 et 5 sur le territoire de leurs agglomérations (tableau 43). Le niveau de service 6 est fourni par la SQ sur l'ensemble du territoire québécois.

La proportion de la population desservie par les services policiers d'un CPM (voir les niveaux 1 à 5) est de 68,8 %, comparativement à 31,2 % pour celle relevant des services de la SQ. Le SPVM (niveau 5) dessert toutefois à lui seul plus de 24,3 % de la population québécoise. Bien que les CPM assurent la sécurité d'une proportion plus importante de la population, la SQ est responsable de la protection de la population dans un nombre plus élevé de municipalités réparties sur une grande partie du territoire québécois (tableau 44).

## 1.1 L'effectif policier autorisé

L'effectif policier d'un CPM est autorisé par la municipalité ou la régie intermunicipale de la MRC sur la base des effectifs minimaux approuvés par le MSP et selon les plans d'organisation policière soumis. Dans le cas de la SQ, ces effectifs sont autorisés par le Conseil du trésor.

L'effectif autorisé dans les CPM et à la SQ s'élève à 15 305<sup>6</sup> postes, soit respectivement 4 878 au SPVM, 4 667 dans les autres CPM et 5 760 à la SQ (tableau 1). En ce qui a trait à l'évolution de l'effectif policier autorisé, une stabilité relative est observée de 2008 à 2017, le ratio du nombre de policiers par 100 000 habitants étant encore de 184 policiers, malgré une fluctuation à la hausse en 2013 avec un ratio de 188 policiers (tableau 2). Des 15 305 postes policiers autorisés dans les CPM et à la SQ, 65,7 % sont destinés à la gendarmerie et 17,2 %, aux enquêtes (tableau 3).

<sup>5</sup> La liste détaillée des CPM selon le type de desserte, le niveau de service et les municipalités desservies est présentée au tableau 43. Notons que le Service de police de la Ville de Mercier a été constitué en 2017.

<sup>6</sup> Le nombre de policiers permanents ne correspond pas nécessairement au nombre minimal de policiers approuvés par la ministre de la Sécurité publique ou à celui prévu dans les ententes tripartites. Ce nombre provient des répondants au *Questionnaire sur l'administration des activités policières 2017*.

## 1.2 L'effectif policier permanent

L'effectif policier permanent représente les personnes en poste ou, encore, les postes pourvus, comparativement aux postes autorisés pour un corps de police. Au 31 décembre 2017, le Québec comptait sur un effectif de 14 771 policiers permanents dans les CPM et à la SQ. L'effectif autorisé (15 305) est donc plus élevé que le nombre de postes réels occupés. L'écart est de 534 postes (tableau 4). De 2008 à 2017, l'effectif policier permanent a varié de 14 308 à 14 771, avec un maximum de 14 895 en 2014. Le ratio moyen de policiers par 100 000 habitants est de 182,6 au cours de cette période. Celui-ci a diminué depuis 2012, passant de 185 à 178 en 2016. En 2017, malgré une légère hausse de l'effectif policier permanent (+0,6 %), le ratio de policiers par 100 000 habitants est demeuré stable (178) en raison de la croissance de la population du Québec. Notons que ce ratio est de 188 pour l'ensemble du territoire canadien<sup>7</sup> (tableau 5).

### *L'activité policière*

Au regard de la répartition de l'effectif policier permanent selon le niveau de service, on constate que les niveaux 5 (SPVM) et 6 (SQ) possèdent les ratios d'effectifs les plus élevés, se situant respectivement à 227 et 212 policiers par 100 000 habitants, comparativement à 178 pour l'ensemble des niveaux de service (tableau 6).

Plus des deux tiers (67,6 %) de l'effectif policier permanent sont affectés au secteur de la gendarmerie et un sixième (16,5 %), à celui des enquêtes. Le troisième secteur d'importance est celui des services de soutien, avec un peu plus d'un policier sur dix (11,3 %). Le reste de l'effectif se répartit dans le secteur de la direction et de l'administration ou, encore, des mesures d'urgence (4,6 %). C'est au SPVM que ces proportions diffèrent le plus de la moyenne, avec 62,4 % de l'effectif policier affecté à la gendarmerie et 17,6 %, aux services de soutien. La proportion d'enquêteurs est toutefois presque la même dans les trois types de corps de police (tableau 7).

L'effectif affecté aux mesures d'urgence a augmenté de 6,3 % par rapport à 2016, passant de 191 à 203 en 2017, alors que celui de la gendarmerie n'a augmenté que de 1,7 %. On constate toutefois une baisse relative en ce qui concerne le secteur des services de soutien (-5,2 %) et celui de la direction et de l'administration (-3,1 %) (tableau<sup>8</sup>).

### *Le sexe et le groupe d'âge*

La proportion de femmes parmi l'effectif permanent des corps de police poursuit sa croissance, même si elle reste en général plus faible par rapport à celle des hommes. Alors que cette proportion était de 22,7 % en 2008, elle atteint 27,1 % en 2017 (tableau 9). Globalement, la proportion de femmes par secteur d'activité est sensiblement la même pour l'ensemble des corps de police, à l'exception du secteur des mesures d'urgence où les hommes occupent une plus forte proportion (91,6 %). Les femmes représentent le tiers de l'effectif du SPVM et environ le quart de celui de la SQ et des autres CPM (tableau 10).

Par ailleurs, le personnel d'encadrement ou de supervision se compose principalement d'hommes (85,8 %), alors que leur représentation est de 70,1 % pour les autres types de postes. Les tendances sont sensiblement les mêmes, et ce, peu importe le corps de police (tableau 11).

Plus de neuf policiers permanents sur dix des CPM (95,4 %), de la SQ (92,4 %) et du SPVM (91,7 %) sont âgés de 25 à 54 ans. Les données sont sensiblement les mêmes pour les autres groupes d'âge en fonction des corps de police, quoiqu'on dénote une proportion légèrement plus importante des 35 à 44 ans dans les CPM (38 %), comparativement à 34,5 % à la SQ et 35,8 % au SPVM (tableau 12).

On remarque également que les hommes sont représentés en plus grande proportion que les femmes dans toutes les tranches d'âge et dans tous les corps de police. C'est dans la catégorie des 55 ans et plus suivie de celle des 45 à 54 ans que la proportion de femmes est la moins importante (tableau 13).

---

<sup>7</sup> Conroy, P. (2018), *Les ressources policières au Canada, 2017*, Juristat, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada.

L'évolution de la répartition de l'effectif policier selon l'âge montre que les corps de police comptent, en 2017, sur une proportion plus importante de policiers expérimentés dans leurs rangs qu'en 2008. La proportion de policiers âgés de moins de 35 ans est passée de 37,9 % en 2008 à 30,7 en 2017. À l'inverse, la proportion de policiers âgés de plus de 45 ans est passée de 25,3 % en 2008 à 33,3 % en 2017 (tableau 14). Rappelons qu'au Québec, les policiers ont rarement moins de 21 ans à la fin de leur formation.

### *Les minorités visibles ou ethniques*

La proportion de policiers permanents appartenant à une minorité visible ou ethnique a augmenté légèrement pour l'ensemble des corps de police, passant de 4,2 % en 2012<sup>8</sup> à 5,1 % en 2017. Comme par les années passées, leur présence est plus importante au sein du SPVM avec 11,6 % de l'effectif permanent total (tableau<sup>o</sup>15).

L'effectif policier permanent appartenant aux minorités visibles ou ethniques est surtout composé d'hommes (78,6 %). Bien que le pourcentage de cet effectif ait progressé dans l'ensemble des corps de police, cette tendance se poursuit de façon plus importante au SPVM. Notons que c'est aussi au sein du SPVM que la proportion de femmes de minorités visibles ou ethniques est la plus importante, soit 7,5 % de l'effectif, alors qu'elles représentent 2,3 % de l'effectif des autres CPM et 1,8 % de celui de la SQ (tableau 16).

### *Les années de service reconnues*

L'analyse de la répartition de l'effectif policier permanent montre que plus de la moitié des policiers ont cumulé entre 6 et 20 années de service reconnues (57,7 %). Les policiers ayant moins de 6 années de service reconnues comptaient pour 15,9 % de l'effectif, alors que 26,3 % avaient cumulé 21 années de service et plus au 31 décembre 2017 (tableau 17).

On constate que la proportion des policiers qui n'avaient pas encore atteint 6 années de service reconnues a diminué entre 2008 et 2017, passant de 22,1 % à 15,9 %. La proportion atteinte en 2017 est toutefois la plus élevée des six dernières années. En corollaire de ce qui précède, la proportion de l'effectif policier qui compte plus de 15 années de service reconnues est passée de 40,1 % en 2008 à 47,4 % en 2017 (tableau 18).

### *Les départs à la retraite*

Au cours de l'année 2017, 493 policiers ont pris leur retraite, ce qui représente 3,4 % de l'effectif policier permanent. C'est la quatrième année consécutive où l'on constate un nombre de départs à la retraite aussi important depuis 2008, soit 425 en 2014 (2,9 %), 505 en 2015 (3,4 %) et 495 en 2016 (3,3 %). C'est à la SQ que les départs ont été les plus nombreux en 2017 par rapport à l'effectif total du service, soit 3,8 % comparativement à 3,4 % au SPVM et 2,8 % dans les autres CPM (tableau 20).

Dans l'ensemble des corps de police, 65,5 % des nouveaux retraités avaient cumulé de 25 à 30 ans de service, alors que 22,3 % en avaient cumulé de 31 à 35 et 6,9 %, 36 et plus. Seuls 5,3 % des policiers nouvellement retraités se sont retirés avec moins de 25 ans de service (tableau 21). Il faut préciser que les policiers du Québec sont admissibles à la retraite dès qu'ils atteignent 25 ans de service.

### *L'embauche*

En revanche, 653 policiers permanents ont été embauchés à la SQ, au SPVM et dans les autres CPM en 2017, ce qui représente 4,4 % de l'effectif policier permanent. Ce sont 226 policiers de plus qu'en 2016<sup>9</sup>. On remarque que 241 des policiers (36,9 %) ont été embauchés par la Ville de Montréal, alors que les autres CPM en ont

<sup>8</sup> La collecte des données auprès des différents corps de police concernant les minorités ethniques a débuté en 2012. Avant cette date, seules les données relatives aux minorités visibles étaient colligées.

<sup>9</sup> MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2020). *La desserte policière au Québec, Profil organisationnel 2016*, p.10.

engagé 214 (32,7 %) et la SQ, 198 (30,3 %). Comme l'année précédente, les policiers embauchés étaient majoritairement âgés de 25 à 34 ans (55,4 %), mais à la SQ (59,6 %) et au SPVM (50,2 %), plus de la moitié des policiers avaient 24 ans et moins (tableau 22).

### 1.3 L'effectif civil permanent

Pour soutenir le travail des policiers, la SQ et les CPM pouvaient compter sur 3 816 civils permanents en 2017, ce qui représente 20,5 % des 18 587 employés permanents à l'emploi des corps de police du Québec (civils et policiers) (tableaux 4 et 23). Cette proportion est inférieure à la moyenne canadienne, où les civils représentent 30 % de l'effectif<sup>10</sup>. Notons que près de la moitié de l'effectif civil permanent travaille pour la SQ (45,6 %) (tableau 23). Par ailleurs, l'effectif civil est passé de 3 617 personnes en 2008 à 3 816 en 2017, avec un sommet de 3 973 en 2013 (tableau 5).

#### *La fonction occupée*

Plus des deux tiers (67,1 %) de l'effectif civil permanent sont composés de personnel de soutien, 13,1 % de professionnels, 12,7 % de techniciens et 7,2 % de cadres. Ces proportions sont plutôt stables depuis les trois dernières années (tableau 24).

Au SPVM et dans les autres CPM, plus de 75 % de l'effectif civil fait partie du personnel de soutien, alors que cette proportion est de 52,7 % à la SQ. Les professionnels et les techniciens occupent également une place importante à la SQ, soit 43,9 % de l'effectif civil (tableau 25).

#### *Le sexe et le groupe d'âge*

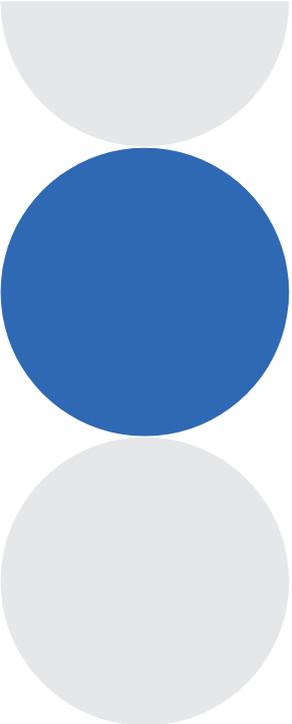
Contrairement à la situation observée pour l'effectif policier permanent, la proportion de femmes dans l'effectif civil est largement supérieure (70,9 %) à celle des hommes (29,1 %). Les femmes sont en effet plus nombreuses à occuper des postes de soutien et de techniciennes (tableau 26).

#### *Les années de service reconnues*

On remarque que l'effectif civil permanent des corps de police compte généralement moins d'années de service reconnues que l'effectif policier. Près des trois quarts (71,9 %) de l'effectif civil comptaient moins de 16 années de service reconnues au 31 décembre 2017 alors que cette proportion est de 52,5 % chez les policiers. La proportion de civils moins expérimentés (10 ans et moins d'expérience) est plus élevée à la SQ (63,1 %) qu'au SPVM (43,1 %) ou dans les autres CPM (50 %) (tableau 28).

---

<sup>10</sup> Conor, P. (2018), *Les ressources policières au Canada, 2017*, *Juristat*, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, p. 4.



## 2 Le personnel dans les corps de police autochtones

Le nombre minimal de policiers au sein des CPA est déterminé par des ententes tripartites conclues entre les conseils de bande, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. Parmi l'effectif policier autochtone, on compte aussi des constables spéciaux nommés en vertu de l'article 107 de la *Loi sur la police* ou pour une période maximale de quatre mois renouvelable par les autorités locales en vertu de l'article 108 de cette même loi.

En tout, 22 CPA desservent 44 des 55 communautés autochtones au Québec. Le plus grand nombre de CPA se trouve dans les régions de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue. La population desservie par les CPA varie de quelques centaines de personnes (215) à plusieurs milliers (17 236) selon le cas (tableau 45).

L'effectif permanent des CPA s'élevait à 422 personnes au 31 décembre 2017, dont 347 policiers (82,2 %), 23 constables spéciaux (5,5 %) et 52 civils (12,3 %) (tableau 29). Il est à noter qu'il y avait 22 personnes de moins dans les CPA en 2017 comparativement à l'année précédente, une baisse de 5 %. Les CPA de Eeyou Eenou, Kativik, Akwesasne et Kahnawake sont ceux dont le nombre de policiers et de constables spéciaux en poste est le plus élevé. Ces CPA comptaient plus de la moitié (58,6 %) de l'effectif policier et des constables spéciaux permanents des CPA au Québec en 2017 (tableau 46).

### 2.1 L'effectif policier autochtone

#### *L'activité policière*

Les CPA comptent 347 policiers dont plus des trois quarts sont des patrouilleurs (76,9 %), 12,7 % occupent un poste de supervision ou d'encadrement et 7,8 % sont enquêteurs (tableau 30). Les données transmises par les CPA ne sont pas toujours complètes, ce qui explique les écarts entre le nombre réel de policiers dans les CPA et celui indiqué dans les tableaux 29 à 42.

#### *Le sexe et le groupe d'âge*

L'effectif policier autochtone permanent est composé majoritairement d'hommes (86,5 %) (tableau 31). Cette proportion est plus élevée au sein des CPA que dans les autres corps de police du Québec (tableau 10). Le personnel policier féminin occupe 13,5 % des postes.

Les femmes occupent 14,6 % des 267 postes de patrouilleurs et 13,6 % des 44 postes de supervision ou d'encadrement (tableau 31). La répartition de l'effectif policier féminin permanent en poste selon le groupe d'âge révèle que, parmi les 47 femmes qui composent l'effectif policier permanent des CPA, près de 90 % (42) sont âgées de moins de 45 ans (tableau 32).

### *Les années de service reconnues*

Comparativement aux autres corps de police, la majorité de l'effectif policier autochtone cumule 10 années ou moins de service reconnues (58,5 %). La proportion de l'effectif policier cumulant 10 années ou moins de service reconnues dans les CPA est plus importante chez les femmes (68,1 %) que chez les hommes (57 %) (tableau 33).

### *Les départs à la retraite*

Sept policiers ont pris leur retraite en 2017, ce qui représente 2 % de l'ensemble de l'effectif policier autochtone. Une seule femme fait partie des nouveaux retraités. Ils avaient tous 45 ans et plus au moment de se retirer de leur fonction (tableau 34).

### *L'embauche*

Les CPA comptent 104 nouveaux policiers en 2017, dont 18 femmes et 86 hommes. Plus de 90 % des nouveaux policiers sont âgés de 34 ans et moins (tableau 35).

## **2.2 Les constables spéciaux autochtones**

On compte 23 constables spéciaux répartis dans l'un ou l'autre des CPA suivants : Eeyou Eenou, Kativik, Kahnawake, Lac-Simon, Pakua Shipi et Uashat Mak Mani-Utenam (tableaux 29 et 36).

### *L'activité policière*

Plus de 60 % des constables spéciaux travaillent à titre de patrouilleurs et 21,7 % ont un poste de supervision ou d'encadrement (tableaux 36 et 37).

### *Le sexe et le groupe d'âge*

D'après les informations transmises, les deux constables spéciaux féminins occupent soit un poste d'enquêteur, soit un poste de patrouilleur. Leurs homologues masculins sont principalement des patrouilleurs (61,9 %) ou des cadres (23,8 %) (tableau 37).

Les constables spéciaux sont majoritairement âgés de 25 à 44 ans (78,2 %). Ceux de 45 ans et plus représentent 21,7 % de l'effectif. On observe que 80,9 % des constables spéciaux masculins sont âgés de 25 à 44 ans, alors que les deux constables spéciaux féminins ont entre 35 et 54 ans (tableau 38).

### *Les années de service reconnues*

Plus de la moitié des constables spéciaux (52,1 %) ont acquis entre 6 et 15 ans de service alors que le quart (26,1 %) cumule plutôt de 16 à 20 ans de service. Globalement, près de 80 % ont acquis entre 6 et 20 ans d'expérience à titre de constables spéciaux (tableau 39).

## **2.3 L'effectif civil dans les corps de police autochtones**

### *La fonction occupée*

L'effectif civil permanent des CPA est composé de 52 personnes dont 65,4 % occupent des fonctions de personnel de soutien, 23,1 % de techniciens et 11,5 %, de professionnels (tableau 40).

### *Le sexe et le groupe d'âge*

L'effectif civil est majoritairement composé de femmes (73,1 %). Les deux tiers (65,7 %) d'entre elles sont âgées entre 35 et 54 ans (tableau 41). Les hommes composent un peu plus du quart (26,9 %) de l'effectif civil. Ils se répartissent dans toutes les tranches d'âge.

### *Les années de service reconnues*

Près des trois quarts de l'effectif civil permanent des CPA (69,2 %) avaient 10 années ou moins de service reconnues en 2017. Cette proportion est de 71 % chez les femmes, comparativement à 64,3 % pour les hommes (tableau 42).

# Annexe I

Les tableaux de la desserte policière au Québec, 2017



## Tableau 1

Répartition de l'effectif policier autorisé et civil selon le corps de police, 2017

Corps de police	Policier autorisé (n)	Civil (n)	Total
CPM (niveaux 1 à 4)	4 667	1 271	5 938
SPVM (niveau 5)	4 878	930	5 808
SQ (niveau 6)	5 760	2 040	7 800
Total	15 305	4 241	19 546

## Tableau 2

Évolution de l'effectif policier autorisé par 100 000 habitants, de 2008 à 2017

Année	Policier autorisé (n)	Variation annuelle	Population <sup>11</sup> (n)	Ratio
2008	14 171	—	7 683 859	184
2009	14 296	0,9	7 828 879	183
2010	14 394	0,7	7 843 306	184
2011	14 509	0,8	7 926 660	183
2012	14 844	2,3	7 986 169	186
2013	15 177	2,2	8 085 255	188
2014	15 159	-0,1	8 144 826	186
2015	15 140	-0,1	8 193 018	185
2016	15 159	0,1	8 254 029	184
2017	15 305	1,0	8 321 347	184

<sup>11</sup> Source : Décret de population 1213-2017 publié dans la *Gazette officielle du Québec*.

### Tableau 3

Répartition de l'effectif policier autorisé et civil selon l'activité policière, 2017

Activité policière	Policier autorisé (n)	Policier autorisé (%)	Civil (n)	Civil (%)	Total
Direction/ Administration	613	4,0	983	25,2	1 596
Gendarmerie	10 062	65,7	1 075	19,7	11 137
Enquêtes	2 625	17,2	248	5,8	2 873
Services de soutien	1 766	11,5	1 916	45,2	3 682
Mesures d'urgence	239	1,6	19	0,5	258
Total	15 305	100,0	4 241	100,0	19 546

### Tableau 4

Répartition de l'effectif policier autorisé et permanent ainsi que de l'effectif civil selon le corps de police, 2017

Corps de police	Policier autorisé (n)	Policier permanent (n)	Civil (n)	Civil permanent (n)	Total Permanent (n)
CPM	9 545	9 261	2 201	2 075	11 336
SQ	5 760	5 510	2 040	1 741	7 251
Total	15 305	14 771	4 241	3 816	18 587

## Tableau 5

Évolution de l'effectif policier et civil permanent, de 2008 à 2017

Année	Policier permanent (n)	Ratio	Civil permanent (n)	Ratio	Population (n)
2008	14 308	186	3 617	47	7 683 859
2009	14 320	183	3 667	47	7 828 879
2010	14 364	183	3 647	46	7 843 306
2011	14 664	185	3 556	45	7 926 660
2012	14 806	185	3 645	46	7 986 169
2013	14 883	184	3 973	49	8 085 255
2014	14 895	183	3 903	48	8 144 826
2015	14 819	181	3 781	46	8 193 018
2016	14 683	178	3 786	46	8 254 029
2017	14 771	178	3 816	46	8 321 347

## Tableau 6

Répartition de l'effectif policier permanent par 100 000 habitants selon le corps de police et le niveau de service, 2017

Corps de police	Niveau de service	Policier permanent (n)	Policier permanent (%)	Ratio	Population (n)
	Niveau 1	424	2,9	131	322 674
CPM	Niveau 2	1 932	13,0	117	1 651 125
	Niveau 3	1 579	10,7	138	1 145 413
SPVQ	Niveau 4	735	5,0	127	579 466
SPVM	Niveau 5	4 591	31,1	227	2 025 127
SQ	Niveau 6	5 510	37,3	212	2 597 542
Total		14 771	100,0	178	8 321 347

## Tableau 7

Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police et l'activité policière, 2017

Activité policière	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Direction/Administration	149	2,7	178	3,9	147	3,1	474	3,2
Gendarmerie	3 821	69,3	2 863	62,4	3 308	70,8	9 992	67,6
Enquêtes	1 005	18,2	703	15,3	730	15,6	2 438	16,5
Services de soutien	383	7,0	809	17,6	472	10,1	1 664	11,3
Mesures d'urgence	152	2,8	38	0,8	13	0,3	203	1,4
Total	5 510	100,0	4 591	100,0	4 670	100,0	14 771	100,0

## Tableau 8

Répartition de l'effectif policier permanent selon l'activité policière, de 2016 à 2017

Activité policière	2016 (n)	2017 (n)	Variation
Direction/Administration	489	474	-3,1
Gendarmerie	9 821	9 992	1,7
Enquêtes	2 426	2 438	0,5
Services de soutien	1 756	1 664	-5,2
Mesures d'urgence	191	203	6,3
Total	14 683	14 771	0,6

## Tableau 9

Évolution de l'effectif policier permanent selon le sexe, de 2008 à 2017

Année	Femmes		Hommes		Total
	(n)	(%)	(n)	(%)	
2008	3 254	22,7	11 054	77,3	14 308
2009	3 346	23,4	10 974	76,6	14 320
2010	3 447	24,0	10 917	76,0	14 364
2011	3 612	24,6	11 052	75,4	14 664
2012	3 712	25,1	11 094	74,9	14 806
2013	3 771	25,3	11 112	74,7	14 883
2014	3 849	25,8	11 046	74,2	14 895
2015	3 907	26,4	10 912	73,6	14 819
2016	3 924	26,7	10 759	73,3	14 683
2017	4 002	27,1	10 769	72,9	14 771

## Tableau 10

Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police, le sexe et l'activité policière, 2017

Activité policière	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)						
Direction/ Administration	22,1	77,9	43,3	56,7	23,8	76,2	30,6	69,4
Gendarmerie	25,5	74,5	30,5	69,5	25,5	74,5	26,9	73,1
Enquêtes	21,4	78,6	40,3	59,7	29,2	70,8	29,2	70,8
Services de soutien	20,9	79,1	28,9	71,1	26,7	73,3	26,4	73,6
Mesures d'urgence	2,6	97,4	34,2	65,8	0,0	100,0	8,4	91,6
Total	23,7	76,3	32,2	67,8	26,1	74,0	27,1	72,9

## Tableau 11

Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police, le sexe et la fonction occupée, 2017

Fonction occupée	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)						
Encadrement/ Supervision	13,2	86,8	14,8	85,2	14,9	85,1	14,2	85,8
Autres postes	26,4	73,6	34,7	65,3	28,9	71,1	29,9	70,1
<b>Total</b>	<b>23,7</b>	<b>76,3</b>	<b>32,2</b>	<b>67,8</b>	<b>26,0</b>	<b>74,0</b>	<b>27,1</b>	<b>72,9</b>

## Tableau 12

Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police et le groupe d'âge, 2017

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
24 ans et moins	113	2,1	228	5,0	16	0,3	357	2,4
25 à 34 ans	1 644	29,8	1 246	27,1	1 290	27,6	4 180	28,3
35 à 44 ans	1 900	34,5	1 642	35,8	1 776	38,0	5 318	36,0
45 à 54 ans	1 550	28,1	1 322	28,8	1 392	29,8	4 264	28,9
55 ans et plus	303	5,5	153	3,3	196	4,2	652	4,4
<b>Total</b>	<b>5 510</b>	<b>100,0</b>	<b>4 591</b>	<b>100,0</b>	<b>4 670</b>	<b>100,0</b>	<b>14 771</b>	<b>100,0</b>

## Tableau 13

Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police, le sexe et le groupe d'âge, 2017

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
24 ans et moins	25,7	74,3	32,5	67,5	18,8	81,3
25 à 34 ans	31,9	68,1	33,1	66,9	31,7	68,3
35 à 44 ans	27,7	72,3	37,0	63,0	30,5	69,5
45 à 54 ans	13,4	86,6	27,1	72,9	18,2	81,8
55 ans et plus	5,9	94,1	17,6	82,4	5,1	94,9
Total	23,7	76,3	32,2	67,8	26,1	73,9

## Tableau 14

Évolution de la répartition de l'effectif policier permanent selon le groupe d'âge, de 2008 à 2017

Groupe d'âge	2008 (%)	2009 (%)	2010 (%)	2011 (%)	2012 (%)	2013 (%)	2014 (%)	2015 (%)	2016 (%)	2017 (%)
24 ans et moins	4,7	4,3	3,7	3,1	2,7	2,3	2,2	2,3	2,2	2,4
25 à 34 ans	33,2	32,7	32,0	32,0	31,3	30,7	30,0	29,1	28,1	28,3
35 à 44 ans	36,7	36,0	36,1	35,3	35,2	35,2	35,1	35,9	36,4	36,0
45 à 54 ans	22,8	24,5	25,8	27,1	28,0	28,8	29,2	29,1	29,2	28,9
55 ans et plus	2,5	2,5	2,4	2,5	2,8	3,0	3,5	3,6	4,0	4,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

## Tableau 15

Évolution de l'effectif policier permanent appartenant à une minorité visible ou ethnique, de 2012 à 2017

Année	SQ (%)	SPVM (%)	Autres CPM (%)	Moyenne (%)
2012	1,1	10,9	1,6	4,2
2013	1,5	10,8	2,1	4,6
2014	1,4	11,1	2,7	4,8
2015	1,5	11,3	2,7	4,9
2016	1,6	11,6	2,7	5,0
2017	1,6	11,6	2,9	5,1

## Tableau 16

Répartition de l'effectif policier permanent appartenant à une minorité visible ou ethnique selon le corps de police, le sexe et le groupe d'âge, 2017

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)						
24 ans et moins	10,3	1,2	4,1	4,5	0,0	0,0	5,7	3,2
25 à 34 ans	1,1	1,1	7,0	10,4	2,7	3,4	3,4	4,6
35 à 44 ans	1,0	1,7	7,2	14,3	2,0	3,8	3,6	6,0
45 à 54 ans	3,8	2,2	9,5	17,1	2,4	2,2	5,9	6,4
55 ans et plus	5,6	0,4	3,7	11,9	0,0	2,7	3,6	3,5
Total	1,8	1,6	7,5	13,6	2,3	3,1	4,0	5,5

## Tableau 17

Répartition de l'effectif policier permanent selon le sexe et le nombre d'années de service reconnues, 2017

Années de service reconnues	Femmes	Hommes	Total	
	(%)	(%)	(n)	(%)
Moins de 6 ans	28,0	72,0	2 352	15,9
6 à 10 ans	31,7	68,3	2 646	17,9
11 à 15 ans	34,6	65,4	2 762	18,7
16 à 20 ans	27,4	72,6	3 117	21,1
21 à 25 ans	21,2	78,8	2 056	13,9
26 ans et plus	14,1	85,9	1 838	12,4
Total	27,1	72,9	14 771	100,0

## Tableau 18

Évolution de l'effectif policier permanent selon le nombre d'années de service reconnues, de 2008 à 2017

Années de service reconnues	2008 (%)	2009 (%)	2010 (%)	2011 (%)	2012 (%)	2013 (%)	2014 (%)	2015 (%)	2016 (%)	2017 (%)
Moins de 6 ans	22,1	22,0	20,2	17,9	14,8	13,6	14,0	14,0	13,9	15,9
6 à 10 ans	22,6	21,0	20,1	19,8	18,7	21,1	19,8	20,6	18,9	17,9
11 à 15 ans	15,2	16,6	18,5	21,2	21,0	23,8	19,4	19,2	19,8	18,7
16 à 20 ans	19,8	18,1	17,2	14,4	12,4	18,5	17,0	17,7	20,4	21,1
21 à 25 ans	10,9	14,1	15,8	17,5	17,9	14,6	16,4	15,8	14,0	13,9
26 ans et plus	9,4	8,2	8,1	9,2	15,2	8,4	13,4	12,7	12,9	12,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

## Tableau 19

Répartition de l'effectif policier permanent par corps de police selon le sexe et le nombre d'années de service reconnues, 2017

Années de service reconnues	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)						
Moins de 6 ans	27,5	72,5	30,5	69,5	23,2	76,8	28,0	72,0
6 à 10 ans	32,1	67,9	34,6	65,4	29,8	70,2	31,7	68,3
11 à 15 ans	32,3	67,7	38,2	61,8	34,2	65,8	34,6	65,4
16 à 20 ans	21,9	78,1	35,0	65,0	24,3	75,7	27,4	72,6
21 à 25 ans	16,1	83,9	29,9	70,1	19,1	80,9	21,2	78,8
26 ans et plus	6,9	93,1	20,9	79,1	17,7	82,3	14,1	85,9
<b>Total</b>	<b>23,7</b>	<b>76,3</b>	<b>32,2</b>	<b>67,8</b>	<b>26,1</b>	<b>73,9</b>	<b>27,1</b>	<b>72,9</b>

## Tableau 20

Évolution du nombre et du pourcentage de policiers permanents ayant pris leur retraite selon le corps de police, de 2008 à 2017

Année	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
2008	141	2,7	52	1,2	99	2,3	292	2,1
2009	163	3,0	56	1,2	107	2,4	326	2,3
2010	125	2,3	77	1,7	94	2,1	296	2,1
2011	88	1,6	58	1,3	84	1,9	230	1,6
2012	90	1,6	55	1,2	76	1,7	221	1,5
2013	116	2,0	88	2,0	71	1,6	275	1,9
2014	124	2,1	186	4,0	115	2,6	425	2,9
2015	191	3,3	228	5,0	86	1,9	505	3,4
2016	200	3,5	191	4,2	104	2,3	495	3,3
2017	208	3,8	156	3,4	129	2,8	493	3,4

## Tableau 21

Répartition des policiers permanents ayant pris leur retraite selon le corps de police et le nombre d'années de service reconnues, 2017

Années de service reconnues	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Moins de 25 ans	21	10,1	0	0,0	5	3,9	26	5,3
25 à 30 ans	154	74,0	106	67,9	63	48,8	323	65,5
31 à 35 ans	12	5,8	48	30,8	50	38,8	110	22,3
36 ans et plus	21	10,1	2	1,3	11	8,5	34	6,9
Total	208	100,0	156	100,0	129	100,0	493	100,0

## Tableau 22

Répartition de l'effectif policier permanent embauché selon le corps de police et le groupe d'âge, 2017

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
24 ans et moins	118	59,6	121	50,2	17	7,9	256	39,2
25 à 34 ans	77	38,9	115	47,7	170	79,4	362	55,4
35 à 44 ans	2	1,0	5	2,1	18	8,4	25	3,8
45 à 54 ans	1	0,5	0	0,0	7	3,3	8	1,2
55 ans et plus	0	0,0	0	0,0	2	0,9	2	0,3
Total	198	100,0	241	100,0	214	100,0	653	100,0

## Tableau 23

Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police, 2017

Corps de police	Civils permanents	
	(n)	(%)
SQ	1 741	45,6
SPVM	851	22,3
Autres CPM	1 224	32,1
Total	3 816	100,0

## Tableau 24

Évolution de l'effectif civil permanent selon la fonction occupée, de 2015 à 2017

Fonction occupée	2015		2016		2017	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Cadre	260	6,9	263	6,9	275	7,2
Professionnel	467	12,4	474	12,5	499	13,1
Technicien	539	14,3	450	11,9	483	12,7
Personnel de soutien	2 515	66,5	2 599	68,6	2 559	67,1
Total	3 781	100,0	3 786	100,0	3 816	100,0

## Tableau 25

Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police et la fonction occupée, 2017

Fonction occupée	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Cadre	60	3,4	82	9,6	133	10,9	275	7,2
Professionnel	395	22,7	63	7,4	41	3,3	499	13,1
Technicien	369	21,2	52	6,1	62	5,1	483	12,7
Personnel de soutien	917	52,7	654	76,9	988	80,7	2 559	67,1
Total	1 741	100,0	851	100,0	1 224	100,0	3 816	100,0

## Tableau 26

Répartition de l'effectif civil permanent selon le sexe et la fonction occupée, 2017

Fonction occupée	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Cadre	172	62,5	103	37,5	275	7,2
Professionnel	326	65,3	173	34,7	499	13,1
Technicien	330	68,3	153	31,7	483	12,7
Personnel de soutien	1 878	73,4	681	26,6	2 559	67,1
Total	2 706	70,9	1 110	29,1	3 816	100,0

## Tableau 27

Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police, le sexe et le groupe d'âge, 2017

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)						
24 ans et moins	50,0	50,0	100,0	0,0	66,7	33,3	66,7	33,3
25 à 34 ans	74,9	25,1	78,3	21,7	66,2	33,8	72,4	27,6
35 à 44 ans	66,4	33,6	67,6	32,4	70,3	29,7	68,0	32,0
45 à 54 ans	71,5	28,5	68,4	31,6	73,5	26,5	71,4	28,6
55 ans et plus	72,8	27,2	68,1	31,9	76,2	23,8	72,9	27,1
Total	70,9	29,1	69,8	30,2	71,7	28,3	70,9	29,1

## Tableau 28

Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police et le nombre d'années de service reconnues, 2017

Années de service reconnues	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Moins de 6 ans	717	41,2	132	15,5	277	22,6	1 126	29,5
6 à 10 ans	382	21,9	235	27,6	335	27,4	952	24,9
11 à 15 ans	228	13,1	176	20,7	264	21,6	668	17,5
16 à 20 ans	200	11,5	118	13,9	106	8,7	424	11,1
21 à 25 ans	60	3,4	54	6,3	98	8,0	212	5,6
26 ans et plus	154	8,8	136	16,0	144	11,8	434	11,4
Total	1 741	100,0	851	100,0	1 224	100,0	3 816	100,0

## Tableau 29

Répartition de l'effectif permanent dans les CPA selon le sexe, 2017\*

Effectif permanent	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Policiers	47	13,5	300	86,5	347	82,2
Constables spéciaux	2	8,7	21	91,3	23	5,5
Civils	38	73,1	14	26,9	52	12,3
Total	87	20,6	335	79,4	422	100,0

\* Données provenant de 20 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

## Tableau 30

Répartition de l'effectif policier permanent dans les CPA selon la fonction occupée, 2017\*

Fonction occupée	Policiers permanents	
	(n)	(%)
Supervision/Encadrement	44	12,7
Enquêteur	27	7,8
Patrouilleur	267	76,9
Autre fonction	9	2,6
Total	347	100,0

\* Données provenant de 20 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

## Tableau 31

Répartition de l'effectif policier permanent dans les CPA selon le sexe et la fonction occupée, 2017\*

Fonction occupée	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Supervision/Encadrement	6	13,6	38	86,4	44	12,7
Enquêteur	2	7,4	25	92,6	27	7,8
Patrouilleur	39	14,6	228	85,4	267	76,9
Autre fonction	0	0,0	9	100,0	9	2,6
Total	47	13,5	300	86,5	347	100,0

\* Données provenant de 20 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

## Tableau 32

Répartition de l'effectif policier permanent dans les CPA selon le sexe et le groupe d'âge, 2017\*

Groupe d'âge	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
24 ans et moins	5	14,3	30	85,7	35	10,1
25 à 34 ans	22	18,6	96	81,4	118	34,0
35 à 44 ans	15	13,4	97	86,6	112	32,3
45 à 54 ans	4	5,8	65	94,2	69	19,9
55 ans et plus	1	7,7	12	92,3	13	3,7
Total	47	13,5	300	86,5	347	100,0

\* Données provenant de 20 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

## Tableau 33

Répartition de l'effectif policier permanent dans les CPA selon le sexe et les années de service reconnues, 2017\*

Années de service reconnues	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Moins de 6 ans	28	59,6	121	40,3	149	42,9
6 à 10 ans	4	8,5	50	16,7	54	15,6
11 à 15 ans	5	10,6	58	19,3	63	18,2
16 à 20 ans	5	10,6	34	11,3	39	11,2
21 à 25 ans	2	4,3	18	6,0	20	5,8
26 ans ou plus	3	6,4	19	6,3	22	6,3
Total	47	100,0	300	100,0	347	100,0

\* Données provenant de 20 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

## Tableau 34

Répartition des policiers permanents dans les CPA ayant pris leur retraite selon le sexe et le groupe d'âge, 2017\*

Groupe d'âge	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
45 à 50 ans	0	0,0	1	100,0	1	14,3
51 à 55 ans	0	0,0	3	100,0	3	42,9
56 à 60 ans	0	0,0	0	0,0	0	0,0
61 ans et plus	1	33,3	2	66,7	3	42,9
Total	1	14,3	6	85,7	7	100,0

\* Données provenant de 21 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

## Tableau 35

Répartition de l'embauche de policiers permanents dans les CPA selon le sexe et le groupe d'âge, 2017\*

Groupe d'âge	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
24 ans et moins	5	16,7	25	83,3	30	28,8
25 à 34 ans	8	12,3	57	87,7	65	62,5
35 à 44 ans	5	100,0	0	0,0	5	4,8
45 à 54 ans	0	0,0	3	100,0	3	2,9
55 ans et plus	0	0,0	1	100,0	1	1,0
Total	18	17,3	86	82,7	104	100,0

\* Données provenant de 21 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

## Tableau 36

Répartition de l'effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon la fonction occupée, 2017\*

Fonction occupée	Constables spéciaux permanents	
	(n)	(%)
Supervision /Encadrement	5	21,7
Enquêteur	1	4,3
Patrouilleur	14	60,9
Autre fonction	3	13,0
Total	23	100,0

\* Données provenant de 21 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

## Tableau 37

Répartition de l'effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon le sexe et la fonction occupée, 2017\*

Fonction occupée	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Supervision/Encadrement	0	0,0	5	23,8	5	21,7
Enquêteur	1	50,0	0	0,0	1	4,3
Patrouilleur	1	50,0	13	61,9	14	60,9
Autre fonction	0	0,0	3	14,3	3	13,0
Total	2	100,0	21	100,0	23	100,0

\* Données provenant de 20 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

## Tableau 38

Répartition de l'effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon le sexe et le groupe d'âge, 2017\*

Groupe d'âge	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
24 ans et moins	0	0,0	0	0,0	0	0,0
25 à 34 ans	0	0,0	7	33,3	7	30,4
35 à 44 ans	1	50,0	10	47,6	11	47,8
45 à 54 ans	1	50,0	3	14,3	4	17,4
55 ans et plus	0	0,0	1	4,8	1	4,3
Total	2	100,0	21	100,0	23	100,0

\* Données provenant de 21 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

## Tableau 39

Répartition de l'effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon le sexe et les années de service reconnues, 2017\*

Années de service reconnues	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Moins de 6 ans	0	0,0	4	19,0	4	17,4
6 à 10 ans	0	0,0	5	23,8	5	21,7
11 à 15 ans	1	50,0	6	28,6	7	30,4
16 à 20 ans	1	50,0	5	23,8	6	26,1
21 à 25 ans	0	0,0	1	4,8	1	4,3
26 ans ou plus	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Total	2	100,0	21	100,0	23	100,0

\* Données provenant de 21 des 22 corps de police autochtones, l'information relative à ce sujet étant incomplète.

## Tableau 40

Répartition de l'effectif civil permanent dans les CPA selon le sexe et la fonction occupée, 2017

Fonction occupée	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Cadre	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Professionnel	5	13,2	1	7,1	6	11,5
Technicien	10	26,3	2	14,3	12	23,1
Personnel de soutien	23	60,5	11	78,6	34	65,4
Total	38	100,0	14	100,0	52	100,0

## Tableau 41

Répartition de l'effectif civil permanent dans les CPA selon le sexe et le groupe d'âge, 2017

Groupe d'âge	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
24 ans et moins	2	5,3	1	7,1	3	5,8
25 à 34 ans	7	18,4	2	14,3	9	17,3
35 à 44 ans	15	39,5	3	21,4	18	34,6
45 à 54 ans	10	26,3	5	35,7	15	28,8
55 ans et plus	4	10,5	3	21,4	7	13,5
Total	38	100,0	14	100,0	52	100,0

## Tableau 42

Répartition de l'effectif civil permanent dans les CPA selon le sexe et les années de service reconnues, 2017

Années de service reconnues	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Moins de 6 ans	16	42,1	5	35,7	21	40,4
6 à 10 ans	11	28,9	4	28,6	15	28,8
11 à 15 ans	2	5,3	2	14,3	4	7,7
16 à 20 ans	3	7,9	1	7,1	4	7,7
21 à 25 ans	2	5,3	0	0,0	2	3,8
26 ans ou plus	4	10,5	2	14,3	6	11,5
Total	38	100,0	14	100,0	52	100,0

# Annexe II

La desserte policière dans les corps de police municipaux, 2017



---

## Tableau 43

Les corps de police municipaux selon le niveau de service policier, Québec, 2017

Corps de police de niveau 1	Population*
<b>Desservant moins de 50 000 habitants</b>	
Bromont	9 499
Mont-Tremblant (desserte multiple)	9 865
Thetford Mines	25 649
Memphrémagog (desserte multiple)	35 546
<b>Total</b>	<b>80 559</b>
<b>Desservant de 50 000 à 99 999 habitants</b>	
Granby	68 410
Saint-Jérôme	77 334
Saint-Jean-sur-Richelieu	96 371
<b>Total</b>	<b>242 115</b>

---

Corps de police de niveau 2	Population*
<b>Desservant moins de 100 000 habitants (CPM visés par l'article 71 de la Loi sur la police)</b>	
Mercier	13 398
L'Assomption–Saint-Sulpice (desserte multiple)	26 270
Saint-Eustache	45 321
Mascouche	48 053
Région de Deux-Montagnes (desserte multiple)	50 189
MRC Les Collines-de-l'Outaouais (desserte multiple)	50 510
Mirabel (desserte multiple)	69 627
Blainville	59 104
Châteauguay (desserte multiple)	67 369
Thérèse-De Blainville (desserte multiple)	77 842
Repentigny (desserte multiple)	91 118
<b>Total</b>	<b>598 801</b>
<b>Desservant de 100 000 à 249 999 habitants</b>	
Région de Roussillon (régie) (desserte multiple)	108 185
Terrebonne (desserte multiple)	140 580
Trois-Rivières	137 026
Lévis	146 183
Saguenay (desserte multiple)	146 316
Sherbrooke	165 859
Richelieu–Saint-Laurent (régie) (desserte multiple)	208 175
<b>Total</b>	<b>1 052 324</b>

Corps de police de niveau 3	Population*
<b>Desservant de 250 000 à 499 999 habitants</b>	
Gatineau	284 373
Laval	433 990
Longueuil (desserte multiple)	427 050
<b>Total</b>	<b>1 145 413</b>

<b>Corps de police de niveau 4</b>	<b>Population*</b>
<b>Desservant de 500 000 à 999 999 habitants</b>	
Québec (desserte multiple)	579 466
<hr/>	
<b>Corps de police de niveau 5</b>	<b>Population*</b>
<b>Desservant 1 000 000 habitants et plus</b>	
Montréal (desserte multiple)	2 025 127
<hr/>	
<b>Population totale desservie par les CPM</b>	<b>5 723 805</b>

\* Source : Décret de population 1213-2017 publié dans la *Gazette officielle du Québec*.

## Tableau 44

Répartition de la population desservie selon le type de corps de police et la région administrative, Québec, 2017

Région administrative	Population régionale desservie (n)		Population régionale desservie* (%)		Corps de police municipaux (n)
	Corps de police municipaux	Sûreté du Québec	Corps de police municipaux	Sûreté du Québec	
Bas-Saint-Laurent	0	200 005	0,0	100,0	0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	146 316	128 705	53,2	46,8	1
Capitale-Nationale	579 466	162 388	78,1	21,9	1
Mauricie	137 026	129 337	51,4	48,6	1
Estrie	201 405	124 775	61,7	38,3	2
Montréal	2 025 127	0	100,0	0,0	1
Outaouais	334 883	56 170	85,6	14,4	2
Abitibi-Témiscamingue	0	145 628	0,0	100,0	0
Côte-Nord	0	82 449	0,0	100,0	0
Nord-du-Québec	0	13 878	0,0	100,0	0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0	89 098	0,0	100,0	0
Chaudière-Appalaches	171 832	256 256	40,1	59,9	2
Laval	433 990	0	100,0	0,0	1
Lanaudière**	306 021	225 352	57,6	42,4	4
Laurentides	389 282	196 511	66,5	33,5	7
Montérégie	998 457	541 209	64,8	35,2	8
Centre-du-Québec	0	245 781	64,8	100,0	0
<b>Total***</b>	<b>5 723 805</b>	<b>2 597 542</b>	<b>68,8</b>	<b>31,2</b>	<b>30</b>

Source : Décret de population 1213-2017 publié dans la *Gazette officielle du Québec*.

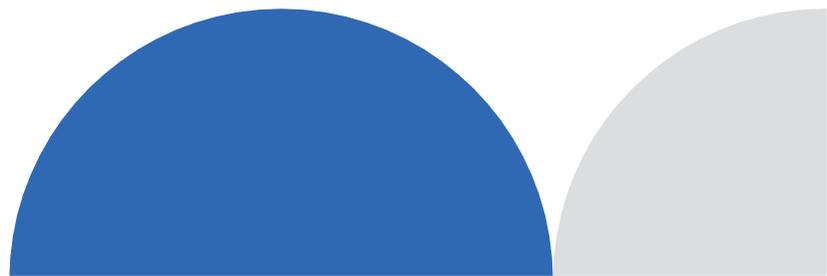
\* La population desservie par un corps ou un service de police autochtone est exclue. Celle-ci équivaut à moins de 1 % de la population québécoise.

\*\* La population des municipalités de Bois-des-Filion (9 805) et de Sainte-Anne-des-Plaines (15 214) a été incluse dans la région de Lanaudière puisque ces villes sont desservies par le Service de police de Terrebonne.

\*\*\* Total de la population desservie par les CPM et la SQ : 8 321 347.

# Annexe III

La desserte policière dans les corps de police autochtones, 2017



## Tableau 45

Répartition de la population desservie par les CPA, Québec, 2015\*

Corps de police	Nation	Région administrative	Population
Odanak-Wôlinak**	Abénaquis	Centre-du-Québec	412
Eagle Village (Kebaowek)	Algonquins	Abitibi-Témiscamingue	284
Kitigan Zibi	Algonquins	Outaouais	1 601
Lac-Simon	Algonquins	Abitibi-Témiscamingue	1 754
Pikogan	Algonquins	Abitibi-Témiscamingue	590
Timiskaming	Algonquins	Abitibi-Témiscamingue	598
Manawan	Attikameks	Lanaudière	2 420
Opticivan	Attikameks	Mauricie	2 397
Wemotaci	Attikameks	Mauricie	1 464
Eeyou Eenou	Cris (9 villages)	Nord-du-Québec	17 236
Wendake	Hurons-Wendats	Capitale-Nationale	1 520
Pessamit	Innus	Côte-Nord	2 893
Essipit	Innus	Côte-Nord	215
Mashteuiatsh	Innus	Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 085
Pakuashipi	Innus	Côte-Nord	Nd.
Uashat Mak Mani-Utenam	Innus	Côte-Nord	3 506
Kativik	Inuits (14 communautés)	Nord-du-Québec	11 408
Gesgapegiag	Micmacs	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	696
Listuguj	Micmacs	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2 093
Akwesasne (Québec seulement)	Mohawks	Montérégie	5 602
Kahnawake	Mohawks	Montérégie	7 923
Kawawachikamach	Naskapis	Côte-Nord	897

\* Données de 2015 tirées du site du Secrétariat aux affaires autochtones. Population des résidents de la communauté.

\*\* Odanak : 337 résidents, Wôlinak : 75 résidents.

## Tableau 46

Nombre de policiers et de constables spéciaux permanents dans les CPA, Québec, 2017

Corps de police	Nombre
Abénaquis (Odanak-Wôlinak)	7
Akwesasne	31
Eagle Village (Kebaowek)	1
Eeyou Eenou	85
Essipit	3
Gesgapegiag	7
Kahnawake	26
Kativik	75
Kitigan Zibi	9
Lac-Simon	12
Listuguj	16
Manawan	11
Mashteuiatsh	10
Naskapi Police (Kawawachikamach)	8
Pakua Shipi	6
Pessamit	15
Pikogan	ND
Opitciwan	21
Timiskaming	6
Uashat Mak Mani-Utenam	ND
Wemotaci	11
Wendake	10
Total	370

